ACHIL ACEPP

Exercice clos le 31 décembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

AUREO

ACHIL ACEPP

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 111 rue du Rempart – 37000 TOURS

SIREN 400 907 283

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 – 3
Comptes annuels	4 à 25

AUREO

AUREO

ACHIL ACEPP

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 111 rue du Rempart – 37000 TOURS

SIREN 400 907 283

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'Assemblée Générale de l'association ACHIL ACEPP,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACHIL ACEPP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées

comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours, le 1er juin 2022



AURÊO
Commissaire aux comptes
Représentée par Damien TESTÉ

VALEXCO
Partenaire d'avenir

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	6 788	6 788		450
	Autres immobilisations incorporelles (1)	6 100	6 100		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	12 434		12 434	12 434
	Constructions	121 639	23 474	98 165	103 580
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	5 421	4 441	980	1 857
	Autres immobilisations corporelles	98 187	32 191	65 995	71 133
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 740		1 740	1 740
	TOTAL (I)	**252 309**	**72 994**	**179 315**	**191 193**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				5 574
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	57 636	316	57 320	56 711
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	262 551		262 551	226 855
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	153		153	153
	DISPONIBILITES	139 929		139 929	202 890
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	11 609		11 609	9 027
	TOTAL (II)	**471 877**	**316**	**471 562**	**501 210**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**724 186**	**73 310**	**650 877**	**692 403**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 740	1 740
	(3) dont à plus d'un an				

VALEXCO
Partenaire d'avenir

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	241 207	208 009
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(24 509)**	**33 198**
	Total des fonds propres (situation nette)	**216 699**	**241 207**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	70 019	76 574
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**70 019**	**76 574**
	Total des fonds propres	**286 717**	**317 781**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	10 711	22 241
	Provisions pour charges	56 028	56 152
	Total des provisions	**66 739**	**78 393**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	89 136	114 724
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 977	31 610
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	143 015	125 885
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 096	3 096
	Autres dettes	18 197	20 914
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**297 421**	**296 229**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**650 877**	**692 403**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(24 508,69)	33 198,46
(1) Dont à moins d'un an	234 404	207 360
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	186	166

VALEXCO
Partenaire d'avenir

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	2 050	1 445
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 310 949	1 091 576
	dont parrainages	431 232	321 748
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	88 233	91 364
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		15 000
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	98 088	141 500
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	346	53
	Total des produits d'exploitation	**1 499 665**	**1 340 940**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	54 613	40 499
	Autres achats et charges externes	216 530	233 232
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	70 123	56 322
	Salaires et traitements	930 533	784 292
	Charges sociales	228 194	194 037
	Dotation aux amortissements et dépréciations	17 513	12 412
	Dotation aux provisions		14 387
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	198	1 143
	Total des charges d'exploitation	**1 517 705**	**1 336 325**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(18 039)**	**4 615**

VALEXCO

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(18 039)**	**4 615**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	118	100
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**118**	**100**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 333	1 341
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**1 333**	**1 341**
	RESULTAT FINANCIER	**(1 216)**	**(1 241)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(19 255)**	**3 374**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	5 883	30 890
	Sur opérations en capital	6 555	2 185
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**12 438**	**33 075**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	17 691	3 250
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**17 691**	**3 250**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(5 253)**	**29 825**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**1 512 221**	**1 374 114**
	TOTAL DES CHARGES	**1 536 729**	**1 340 916**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(24 509)**	**33 198**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

VALEXCO
Partenaire d'avenir
Expertise comptable - Fiscalité
Audit - Gestion sociale - Juridique

Annexe

Ass. ACHIL 37

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2018-06 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Le bilan de l'exercice présente un total de **650 877** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 512 221** euros et un total **charges** de **1 536 729** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-24 509** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Le principe de continuité d'exploitation est attaché au postulat d'un soutien sans faille des financeurs pour l'exercice 2022. A défaut, le principe de continuité d'exploitation pourrait être remis en cause.
Néanmoins, les comptes annuels sont établis selon le principe de la continuité d'exploitation et aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaire si l'association n'était plus en mesure de poursuivre son activité n'a été constaté

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant de la nouvelle norme nationale pour le secteur non lucratif, la norme ANC 2018-06.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, et conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables l'approche ciblée a été retenue et consiste à présenter les principaux impacts jugés pertinents. Cette approche a été retenue compte tenu des éléments suivants :

- Le niveau d'incertitude reste élevé et rend une démarche d'ensemble délicate ;
- Il est difficile à ce jour de mesurer les impacts de l'évènement par rapport à une référence aisément utilisable sur les différents postes de produits et de charges ;
- Les interactions entre incidences sur les produits et incidences sur les charges sont

Règles et Méthodes Comptables

complexes, notamment en termes d'hypothèses et de jugement, et donc difficile à mettre en cohérence.

Faits marquants de l'exercice

La crise sanitaire liée au covid-19 constitue un événement majeur.

L'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.
- En raison de la nature de son activité, l'association a dû fermer son établissement en date du 06/04/2021 pour 2 semaines et en conséquence n'a pas généré de facturations pendant cette période.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :
- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services : Prise de congés payés, Arrêts de travail pour garde d'enfants, recours à l'activité partielle pour une partie du personnel (ou la totalité) ;
- Demandes d'aides publiques auprès de la CAF.

Notes chiffrées sur l'impact Covid-19 :

N° compte	Libellé compte	Exercice 2021 Réel	Impact COVID-19		Colonne pour le compte de résultat : Exercice 2021 Retraité de l'impact COVID-19
		-1	-2	-3	(4) = (2) – (3)	(5) = (1) – (4)
			Impact Brut	Impact mesures de soutien	Impact net	
641900	Activité partielle	13 864 €		13 864 €		0
742200	Subvention exceptionnelle CAF	13 811 €		13 811 €		0

Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provision pour risques

Les provisions pour risques et charges inscrites au passif du bilan correspondent à une dette probable existante à la date de clôture et dont le montant et l'échéance sont incertains.

A la clôture des comptes de l'exercice 31/12/2020, il a été provisionné la somme de 22 241 € répartis comme suit :

- 10 711 € correspondent au montant de la provision congés payés dûs aux salariés de la structure A Petits Pas, d' Azay le Rideau dont la gestion a été reprise par un tiers depuis le 1e janvier 2020.
- 11 530 € correspondent à l'indu recalculé par la CAF, lors de son contrôle sur la structure Multi-Acceuil Pom de Reinette à Souvigné, au titre de l'exercice 2019.

A la cloture des comptes au 31/12/2021, l'indu recalculé par la CAF a fait l'objet d'une reprise de provision. ce montant ayant bien été repris sur l'exercice 2021.

L'autre provision d'un montant de 10711 euros a été maintenue dans les comptes cloturant au 31/12/2021.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur

Règles et Méthodes Comptables

valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements retraite

Le montant des engagements contractés par l'entreprise à la clôture de son exercice comptable vis-à vis de ses salariés, au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 56 028 €.

Les hypothèses actuarielles relative à l'engagement de retraite ayant servies à ce calcul sont les suivantes:
- Le taux d'actualisation de 0.7%
- Le taux de progression des salaires de 1%
- L'âge de départ à la retraite fixé à 63 ans.

Le traitement comptable de ces indemnités est constaté sous forme de provision.

Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Concessions de service

Par délibération en date du 26 novembre 2019, la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire a confié à l'association ACHIL pour une durée de 5 ans, la gestion des structures d'acceuil collectif de la petite enfance citée ci dessous:
- lot 1 : Multi Acceuil d'Ambillou
- lot 3 : Multi Acceuil de Souvigné
- lot 4 : Multi Acceuil de Cinq Mars la Pile
- lot 5 : Micro crèche de Hommes

Pour rappel, dans le cadre Concession de service public avec la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire, les frais de gestion et de paie sont valorisés.

Les frais de gestion ont été valorisé pour un montant de 37 338 €. Ce montant a été déterminé à partir des frais de généraux restants dus par le siège - une quote part de frais a été réparti sur les créches sur lesquelles portent le contrat de concession.

Les dites charges sont compensées par un transfert de charges.

Règles et Méthodes Comptables

La contribution financière est versée chaque année sur la base du compte prévisionnel d'exploitation. Cette contribution sera réévaluée annuellement en fonction des résultats des strcutures d'acceuil collectif concerné, dans la limite de l'équilibre budgétaire de ces structures et le respect de l'engagement contractuel.

Trois premiers versements ont été effectués en 2021 pour un total de 303 586 euros.

Les structures d'acceuil concernées présentant un résultat hors comptabilisation de la concession de 397 222 de euros au 31/12/2021, une provision de 93 636 euros a été comptabilisée en autres créances. Ce montant fera l'objet d'un complément sur le premier versement de l'année 2023.

Pour rappel, le complément de 2020 à recevoir d'un montant de 28 380 euros a fait l'objet d'un versement en date du 22/12/2021.

Concours publics et subventions

L'association a bénéficié des subventions et concours publics suivants sur l'exercice :

Une subvention de 21 000 euros, dont 5 250 euros perçu sur l'exercice, a été accordée le 21/05/2021 par la région Centre Val de Loire dans le cadre de l'aide CAP ASSO. Cette aide a été attribuée pour 3 année; la quote part de l'année 2021 est de 7 000€.

Une subvention de 19 500€, dont 13 650 € perçu sur l'exercice, a été accordée par le Conseil Départemental dans le cadre de la Convention de partenariat, d'objectifs et de financement de places d'accueil destinées à faciliter les parcours d'insertion sociale de personnes et l'intégration d'enfants porteurs de handicap.

La Commission permanente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, lors de sa réunion du 24 septembre 2021 a décidé de reconduire la convention de partenariat avec l' association pour l'année 2021 et d'attribuer une subvention annuelle de 14 000 €, dont 11 200 € perçu sur l'exercice.

La CAF a indemnisé l'association à hauteur de 421 128 euros sur l'exercice dans le cadre de la prestation de service unique, deux acomptes ont été versés avant le 31/12/2021 pour un total de 299 605 euros. Par ailleurs, un bonus inclusion handicap de 1 737 euros portant sur l'exercice 2021 va etre versé sur l'année 2022.

En date du 28 septembre 2021, la CAF a décidé de verser une subvention exceptionnelle d'un

Règles et Méthodes Comptables

montant de 11 531 euros en compensation de l'indu demandé suite au contrôle effectué par leur service.

La CAF a pris également la décision de ne pas renouveller la convention triennale signé avec l'association. Pour rappel, le montant de la subvention recue sur l'exercice 2020 s'élevait à 9 300 euros contre 10 900 euros en 2019.

L'association a bénéficié de 10 103 euros d'indemnités de la MSA dans le cadre de la prestation de service unique, trois acomptes ont été versés avant le 31/12/2021 pour un total de 7 801€. La MSA a également accordée et versée une subvention de fonctionnement de 1000 euros.

Produits et charges exceptionnels

Suite au controle effectué par la CAF, l'association a du reverser un indu d'un montant de 11 530 euros. Cet indu avait fait l'objet d'une provision pour risque et charges de la totalité du montant en 2020. Cette provision a bien fatl'objet d'une reprise sur les comptes clos au 31/12/2021.

L'objet social d'Achil :

Cette association a pour but :
- de promouvoir et de soutenir les structures parentales et associatives, gestionnaires de lieu d'accueil petite enfance, Multi-accueil, CLSH et RAM
- d'être gestionnaire de lieux d'accueil petite enfance, Multi-accueil, RAM, périscolaire et CLSH
- de promouvoir et de soutenir l'action des parents au sein de ces structures d'accueil, la collaboration parents-professionnels dans ces mêmes structures, et d'être le partenaire privilégié de différentes institutions.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virem t p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	12 888					12 888
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**12 888**					**12 888**
CORPORELLES	Terrains	12 434					12 434
	Constructions sur sol propre	121 639					121 639
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 921				500	5 421
	Instal., agencement, aménagement divers	84 357		1 315			85 673
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 523		4 087		11 097	12 514
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**243 874**		**5 403**		**11 597**	**237 681**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 740					1 740
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 740**					**1 740**
	TOTAL	**258 503**		**5 403**		**11 597**	**252 309**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	12 438	450		12 888
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**12 438**	**450**		**12 888**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	18 059	5 415		23 474
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 064	876	500	4 441
	Autres instal., agencement, aménagement divers	20 081	8 613		28 694
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	12 667	1 927	11 097	3 497
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**54 871**	**16 831**	**11 597**	**60 106**
	TOTAL	**67 310**	**17 281**	**11 597**	**72 994**

VALEXCO
Partenaire d'avenir

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	22 241		11 531	10 711
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	56 152		124	56 028
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**78 393**		**11 655**	**66 739**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	93	316	93	316
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**93**	**316**	**93**	**316**
	TOTAL GENERAL	**78 487**	**316**	**11 748**	**67 054**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	232	11 664
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 740	1 740	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	316	316	
	Autres créances clients, usagers	57 320	57 320	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 193	3 193	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	1 178	1 178	
	Divers	256 308	256 308	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	1 872	1 872	
	Charges constatées d'avance	11 609	11 609	
	TOTAL DES CREANCES	**333 536**	**333 536**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	186	186		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	88 950	25 934	46 432	16 585
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	43 977	43 977		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	69 383	69 383		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 758	57 758		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 874	15 874		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 096	3 096		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	18 197	18 197		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**297 421**	**234 404**	**46 432**	**16 585**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 589			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	208 009	33 198			241 207
Excédent ou déficit de l'exercice	33 198	(33 198)		24 509	(24 509)
Situation nette	**241 207**			**24 509**	**216 699**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	76 574		6 429	12 984	70 019
Provisions réglementées					
TOTAL	**317 781**		**6 429**	**37 492**	**286 717**

Les subventions d'investissements concernent l'ouverture d'une micro crèche aux Hermites, elles s'élèvent à 78 759€ et ont été octroyées par la Région Pays de Loire, la MSA, la Commune de Ferrières, la Commune des Hermites, la Communauté de Communes Pays de Racan et la Communauté de Communes de Château Renault.

Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/12/2021	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture31/12/2021
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédi à des projets sans dépense cours des deu derniers exerci
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		15 000
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		**15 000**
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		**15 000**

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2021	31/12/2020
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2021	31/12/2020
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2021	Interne	Externe
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	3	
	Professions intermédiaires		
	Employés	28	
	Ouvriers		
	TOTAL	**31**	

VALEXCO
Partenaire d'avenir

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2021	31/12/2020	%	%	31/12/2021	31/12/2020	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 600	5 500	00,0	00,0				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**5 600**	**5 500**	**100,00**	**100,00**				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**5 600**	**5 500**	**100,00**	**100,00**				